



17 Bis rue de la Mairie  
50330 VICQ-SUR-MER  
Tél : 02.33.54.31.96  
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

## ARRETE PERMANANT PORTANT ABROGATION DE L'ARRETE VOIRIE PORTANT AUTORISATION VENTE AU DEBALLAGE

**A2025-036**

### Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales ;

Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°44-2020 du 31 mars 2020 interdisant l'accès au littoral ;

Considérant la création d'un nouvel arrêté de voirie A2025-031 autorisant la vente au déballage pour l'entreprise « Grain de Sel », gérée par M. David ROUPSARD ;

### ARRÊTÉ

**Article 1 :** L'arrêté VOIRIE A2021-023 est abrogé en date du 27 mai 2025.

**Article 2 :** Dans les deux mois suivant sa publication, cette décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative pour excès de pouvoir ou plan contentieux.

**Article 3 :** M. David ROUPSARD est chargé en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 27 mai 2025

Le Maire  
Dominique HAUCHECORNE

